

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 2 avril 2024, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Michel Gagnon, Jérôme Petit et Joël Jobin et Mesdames Marie-Joëlle Desrosiers et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2024-0402-070

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
  - 5.1. Suivi
    - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
    - 5.1.2. État financier – Février 2024
    - 5.1.3. MTQ – Données d'inspection de diverses structures
    - 5.1.4. Statistiques ADL 2023
    - 5.1.5. Appui pour modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi – Roulottes de voyage
    - 5.1.6. Consommation eau potable 2023
    - 5.1.7. Programme Nouveaux Horizons – Accepté
    - 5.1.8. Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés - Accepté
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Paroisse de St-Jacques-Le-Majeur – Commandite
8. Drolet équipements – Proposition pour entretien été Route du Lithium
9. Municipalité de Val-Alain - Appui
10. Vente du terrain – 6 585 974 - P
11. Vente des terrains – 5 378 510 / 5 378 512 / 5 380 205
12. Vente du terrain – 5 379 731
13. Soumission pour fabrication de concassé
14. Entente-cadre de Coopération intermunicipale concernant la sécurité incendie 2024
15. Fond culturel – Dépôt de projet
16. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Dépôt de projet
17. Fond local d'initiatives collectives (FLIC) – Dépôt de projet
18. Varia :
19. Deuxième période de questions
20. Levée de l'assemblée

2024-0402-071

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2024**

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 mars 2024 soit et est par la présente adopté.

2024-0402-072

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**CHÈQUES DE MARS 2024**

#37787	Revenu Québec - DASP Février 2024	25 236.93 \$
#37788	Agence du revenu du Canada - DASF Février 2024	9 890.52 \$
#37789	SSQ Groupe Financier - Assurances collectives	3 889.33 \$
#37790	Uni-Select Inc. - Entretien Mac 005	469.72 \$
#37791	Lilaine Cayouette - Frais de déplacement	55.00 \$
#37792	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage	2 114.84 \$
#37793	Télébec	26.81 \$
#37794	Vidéotron - Biblio/Hotel de ville (Février et mars)	229.72 \$
#37795	Vidéotron - Garage/Aréna	335.08 \$
#37796	Josée Beauregard - Frais de déplacement	99.00 \$
#37797	Canadien National - Location sites	1 379.70 \$
#37798	Bell Média - Vœux de Noël 2023	1 362.45 \$
#37799	Plomberie Germain Roy - Thermostat Mont-Vidéo	608.81 \$
#37800	Dépanneur Béjamy - Essence Pic 005	113.00 \$
	Mécanique Gélinas - Pic 005/Pic 007/Pic 003/Chaînes	
#37801	Pompier/Cert. Cadeau	561.09 \$
#37802	Autobus Maheux - Transport analyses	50.38 \$
#37803	H2Lab - Analyses	707.33 \$
#37804	Municipalité de Landrienne - Compost	561.00 \$
#37805	Canadien National - Passage à niveau	731.00 \$
#37806	Buro Plus Gyva - Fournitures de bureau	100.99 \$
#37807	Larouche Bureautique - Copies facturables	948.62 \$
#37808	Contrôles véhiculaires protek - Prise auto	613.22 \$
#37809	Réusitech - Entretien génératrice poste de distribution	71.86 \$
#37810	Harnois Énergies - Dièsel	2 401.75 \$
	Lumen - Lampe fluor aréna/Matériaux luminaires/Entretien	
#37811	porte	1 073.45 \$
#37812	Traction Amos - Feux verts clignotants	686.23 \$
	Traction Val-d'Or - Outil/Rondes de sécurité/Master switch	
#37813	pompasse	145.85 \$
#37814	Pages Jaunes - Frais de communication	60.02 \$
#37815	GLS - Transport	9.93 \$
#37816	Distribution Sogitex - Articles aréna et restaurant	474.13 \$
#37817	Endress + Hauser - Échantillonneur eaux usées	11 398.80 \$
#37818	Scadalliance - Batterie pour enregistreur de débordement	1 365.90 \$
#37819	Uni-Select Inc. - Garage/Cam 017/Poste de distribution	373.57 \$
#37820	Ville d'Amos - Matières résiduelles	10 668.95 \$
	Hydro-Québec - Électricité	
#37821	luminaires/terrain/Garage/Aréna/Aqueduc	11 447.14 \$
	Fédération Québécoise des municipalités - Formation	
#37822	mairresse	113.83 \$
#37823	La Galerie du Livre - Achat de livres	797.07 \$

#37824	Imprimerie Harricana - Impression cert. Cadeaux	265.59 \$
#37825	Ultramar Parkland Corporation - Propane Garage/Aréna	1 803.94 \$
#37826	Offroy.ca - Système téléphonique	247.01 \$
#37827	Claire St-Pierre - Entretien	918.00 \$
#37828	Bell Mobilité - Cellulaires	475.57 \$
#37829	Centre du camion Mabo - Transport pièce Centre de rénovation Barraute -	316.18 \$
#37830	Clé/Biblio/Garage/Produits/Crampon/Plancher	2 128.92 \$
#37831	Annulé	- \$
#37832	Annulé	- \$
#37833	Annulé	- \$
#37834	Intermarché Barraute - Aréna/Restaurant	590.32 \$
#37835	Sébastien Baillargeon - Remb. Vêtements	241.42 \$
#37836	Gestion Robert Hardy - Remb. Taxes Visa Desjardins - Table à langer/it cloud/Pièces	356.35 \$
#37837	génératrice/Outils/Nod 32	1 330.78 \$
#37838	Poste Canada - Timbres	105.78 \$
#37839	SAAQ - Immatriculations	22 605.49 \$
#37840	Alexandra De Courval - Achat équipement restaurant	234.79 \$
#37841	Josseline Lepage - Frais de déplacement/Cellulaire	230.00 \$
#37842	Everest Automation - Débitmètre magnétique	3 966.64 \$
#37843	Groupe CLR Abitibi - Fils pour CB radio Fédération Québécoise des municipalités - Formation	34.58 \$
#37844	mairresse	113.83 \$
#37845	Toromont Cat - Entretien génératrice	2 164.99 \$
#37846	Microbrasserie Le Prospecteur - Achat bar Hydro-Québec - Pompasse/Parc/4 H/Caserne/Éco-	2 355.31 \$
#37847	centre/Mont-Vidéo	3 082.16 \$
#37848	DHC Avocats - Honoraires professionnels	632.36 \$
#37849	Alexandra De Courval - Remb. frais visuels	772.00 \$
#37850	Gaétan Roy - Remb. frais dentaires Ultramar Parkland Corporation - Propane	228.00 \$
#37851	aréna/Garage/Caserne	2 855.22 \$
#37852	Harnois Énergies - Dièsel	4 450.34 \$
#37853	Trionex - Entretien Cam 014	28.74 \$
#37854	M & M Nord Ouest - Outils garage	231.96 \$
#37855	Annulé	- \$
#37856	Lumen - Sortie de sécurité/Outils garage	455.06 \$
#37857	Hytex - Outils	1 227.02 \$
#37858	Livraison Parco - Transport	19.40 \$
#37859	Annulé	- \$
#37860	Deshaies - Restaurant aréna	1 520.43 \$
#37861	Alexandra De Courval - SAQ	294.96 \$
#37862	Joannie Champoux - Frais de déplacement Thomson Reuters Canada - Renouvellement abonnement	99.00 \$
#37863	code municipal	226.80 \$
#37864	Carolane Gonthier - Cert. cadeau	30.00 \$
#37865	Cindy Lord - Frais de déplacement	55.00 \$
#37866	Mario Rivest - Frais de déplacement	55.00 \$
#37867	Vidéotron - Caserne	80.43 \$
#37868	Hydro-Québec - Pompasse/Bibliothèque	2 524.23 \$
#37869	Lisette Beaudoin - Achat restaurant Salaires de mars 2024	150.07 \$ 74 885.16 \$

**Total**

**225 561.85 \$**

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une citoyenne demande des informations concernant son évaluation municipale qui est transférée à la MRC d'Abitibi.

Lors de la prochaine sortie du journal, un rappel concernant le règlement sur les chiens sera ajouté.

## **SUIVI**

### **ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR**

Mme Beaugard présente l'état des comptes à recevoir au 2 avril 2024.

### **ÉTAT FINANCIER – FÉVRIER 2024**

L'état financier de février 2024 a été déposé.

### **MTQ – DONNÉES D'INSPECTION DE DIVERSES STRUCTURES**

La directrice générale a remis au directeur des travaux publics les données d'inspection de diverses structures afin que les réparations soient corrigées.

### **STATISTIQUES ADL 2023**

La directrice fait la lecture du bilan territorial des agents de développement locaux pour l'année 2023.

### **APPUI POUR MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC D'ABITIBI – ROULOTTES DE VOYAGE**

Les membres du Conseil autorisent la directrice a envoyé la résolution, tel que présenté, aux municipalités de la MRC d'Abitibi.

### **CONSOMMATION EAU POTABLE 2023**

Mme Beaugard dépose le rapport de consommation en eau potable pour l'année 2023. Une baisse de consommation d'eau potable de 6.44 gallons par personne par jour. Ce rapport sera publié sur notre site internet.

### **PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS – ACCEPTÉ**

Notre projet auprès du Programme Nouveaux Horizons a été accepté. Ce projet vise à installer des portes automatisées et du nouveaux mobiliers pour la bibliothèque pour un coût total de 25 000 \$.

### **PROGRAMME DE SOUTIEN A LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – ACCEPTÉ**

Notre projet a été accepté pour mettre à jour notre Politique Amie des Aînés. Notre dernière version date d'avril 2011. Nous avons droit à une subvention de 10 500 \$ pour des dépenses totales de 14 500 \$. Un comité sera formé sous peu.

## **SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

Aucun suivi de la part des conseillers.

2024-0402-073

## **PAROISSE DE ST-JACQUES-LE-MAJEUR - COMMANDITE**

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance d'une demande de commandite de la Paroisse de St-Jacques-Le-Majeur ;

Attendu que cette demande de commandite est portée sur notre espace publicitaire dans le journal « Le Barrautois » ;

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute fasse parvenir un chèque au montant de 100,00 \$ comme commandite pour le journal « Le Barrautois » à la Paroisse de St-Jacques-Le-Majeur.

2024-0402-074

**DROLET ÉQUIPEMENTS – PROPOSITION POUR ENTRETIEN ÉTÉ ROUTE DU LITHIUM**

- Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une proposition de Drolet Équipements pour la location de niveleuse pour l'entretien de la Route du Lithium dont 1,6 km est notre propriété ;
- Attendu que cette proposition est d'entretenir la Route du Lithium sur 1,6 km avec une fréquence d'une fois par semaine de mai à septembre inclusivement ;
- Attendu que l'équipement utilisé est une niveleuse de marque Caterpillar 2014 au coût de 105,87 \$ plus les taxes du kilomètre ;
- Attendu que ce coût inclus l'indexation de carburant, l'entretien mécanique, l'attaque au sol et la mobilisation et démobilité de l'équipement ;
- Attendu que la Municipalité aura donc à déboursier un montant de 194,76 \$ taxes incluses par semaine ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'offre de service de Drolet Équipements au coût de 105,87 \$ plus les taxes du kilomètre. Cette proposition couvrira l'entretien d'été une fois par semaine de mai à septembre inclusivement.

2024-0402-075

**MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN - APPUI**

- Attendu que la Municipalité de Val-Alain a créé un organisme à but non lucratif, le Centre de la petite enfance Allée d'étoiles afin de réaliser une demande de places au ministère de la Famille et cette demande s'est effectuée de concert avec le CPE L'Envol, porteur du projet ;
- Attendu que 29 places ont été confirmées par le ministère de la Famille en août 2021 ;
- Attendu qu'en 2022, le CPE Allée d'étoiles a fusionné avec le CPE L'Envol afin de faciliter la progression du dossier et que depuis ce temps, s'en est suivi d'échanges de courriels, de rencontres, de visualisation de plans et de mises à pied du chargé de projet ainsi que de l'architecte, par la directrice générale du CPE L'Envol, madame Lyne Samson ;
- Attendu que le 25 janvier 2024, le CPE L'Envol faisait parvenir par courriel à la Municipalité de Val-Alain les plans préliminaires du futur CPE en mentionnant qu'une rencontre virtuelle sera planifiée le 6 mars prochain ;
- Attendu que le 13 février 2024, la Municipalité de Val-Alain apprenait de la directrice générale du CPE L'Envol que le projet du CPE Allée d'étoiles risquait d'être abandonné ;
- Attendu que le 16 février 2024, le maire de Val-Alain rencontrait la députée de Lotbinière-Frontenac afin d'obtenir des explications et que cette dernière lui a annoncé l'orientation soudaine du ministère de la Famille de retirer les places obtenues en 2021 en raison d'un dépassement de coût de l'ordre de plus de 800 000 \$ ;
- Attendu que sur les 29 places accordées à Val-Alain, 13 demeureront toujours dans la MRC de Lotbinière et que 16 places retourneront directement au ministère de la Famille ;
- Attendu que la Municipalité de Val-Alain a tenu une conférence presse, le 19 février 2024, dénonçant la décision du ministère de la Famille et voulant obtenir la ventilation des dépassements de coût. Cet événement a réuni près d'une centaine de citoyens ;
- Attendu que la Municipalité de Val-Alain a accordé des entrevues auprès de divers médias écrits et radiophoniques afin de faire bouger les choses ;

- Attendu que la Municipalité de Val-Alain a fait parvenir une lettre à la directrice générale du CPE L'Envol et la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy, le 20 février 2024 afin d'obtenir des réponses précises et claires sur l'abandon du projet de la Municipalité de Val-Alain ;
- Attendu qu'il n'y a eu jusqu'à maintenant aucun retour de ces deux intervenantes ;
- Attendu que le maire suppléant, monsieur Matthieu Giroux, s'est entretenu avec la députée de Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours, sans toutefois permettre de fixer une rencontre avec le ministère de la Famille ;
- Attendu qu'il n'y a eu aucune discussion avec la Municipalité de Val-Alain afin de trouver une solution alternative à une construction neuve ;
- Attendu que la ministre de la Famille a pourtant annoncé le 15 février 2024 le développement de 1 997 nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs ;
- Attendu que ces nouvelles places sont considérées comme étant stagnantes dans le développement de certains projets de CPE et qu'elles ont été reprises au détriment des milieux qui sont souvent dévitalisés ;
- Attendu que la Municipalité de Val-Alain désire toujours obtenir des réponses dans son dossier et considère que cette situation touche assurément d'autres communautés ;
- Attendu que la Municipalité de Barraute est également d'avis que l'abandon d'un tel projet représente des enjeux économiques et sociaux pour les municipalités et les villes du Québec ;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie les démarches de la Municipalité de Val-Alain en demandant au gouvernement provincial de respecter son engagement et transmet un exemplaire de la présente résolution :

- à la directrice générale de la Municipalité de Val-Alain ;
- à la député de la Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours ;
- à la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy ;
- au ministre responsable de Chaudière-Appalaches, monsieur Bernard Drainville ;
- au Premier ministre du Québec, monsieur François Legault ;
- au chef du Parti libéral du Québec, monsieur Marc Tanguay ;
- aux porte-paroles de Québec Solidaire, monsieur Gabriel Nadeau-Dubois et madame Émilise Lessard-Therrien ;
- au chef du Parti québécois, monsieur Paul St-Pierre Plamondon.

2024-0402-076

**VENTE DU TERRAIN – 6 585 974 - P**

- Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande reçue de TTG pour la vente du terrain portant le cadastre 6 585 974 – P ;
- Attendu que deux conseillers, Mme Marie-Joëlle Desrosiers et M. Jérôme Petit sont sortis puisqu'il y avait présence de conflit d'intérêt ;
- Attendu que pour l'instant, il demande seulement d'avoir l'autorisation de la municipalité afin d'aller creuser sur ce cadastre pour voir l'épaisseur de matériaux ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de donner l'autorisation pour aller creuser afin de conclure l'épaisseur de matières se trouvant sur ce terrain. Par la suite, TTG nous transmettra une demande d'achat si cela l'intéresse toujours.

**VENTE DES TERRAINS – 5 378 510 / 5 378 512 / 5 380 205**

Ce sujet est reporté à la prochaine séance du 6 mai 2024.

2024-0402-077

**VENTE DU TERRAIN – 5 379 731**

- Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu par courriel une demande de la Foire du Camionneur de Barraute afin d'acheter le terrain portant le cadastre 5 379 731 ;
- Attendu qu' avant d'acheter, la Foire du Camionneur de Barraute interrogera les citoyens de ce secteur afin de s'assurer de la réalisation du projet ;
- Attendu qu' il désire acquérir ce terrain afin de réaliser leur projet, soit un site fermé avec une piste de courses ;
- Attendu que cette acquisition est conditionnelle à la réalisation du projet ;
- Attendu que lors des travaux d'arpentage, il est primordial de séparer le terrain situé en façade d'une grandeur de 5,21 m X 6,10 m qui est une chambre de purge appartenant à la Municipalité de Barraute ;
- Attendu que si la vente a lieu, une servitude de passage sera écrite dans l'acte notarié ;
- Attendu que ce terrain sera au coût de 1,00 \$ plus les taxes ;
- Attendu que les frais d'arpentage, le coût du terrain, la rédaction de l'acte notarié ainsi que toutes taxes éligibles seront à la charge de l'acquéreur ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de vendre le terrain portant le cadastre 5 379 731 au coût de 1,00 \$ plus les taxes à la Foire du Camionneur de Barraute et de laisser la chambre de purge d'une grandeur de 5,21 m X 6,10 m lors des travaux d'arpentage à la municipalité en ajoutant une clause de passage au contrat notarié.

2024-0402-078

**SOUSSION POUR FABRICATION DE CONCASSÉ**

- Attendu que la Municipalité de Barraute avait demandé des soumissions par courriel à différents entrepreneurs pour la fabrication de 10 000 tonnes de MG-20 à notre banc 32C05-7 ;
- Attendu que des entrepreneurs locaux ont spécifié leur accord pour la fabrication de MG-20 en même temps que la municipalité ;
- Attendu que la soumission sera divisée comme suit pour un total de 10 000 tonnes de MG-20 :
- Municipalité de Barraute : 5 000 tonnes
  - Excavation Mathieu Frigon : 2 000 tonnes
  - Transport ACC : 1 000 tonnes
  - TTG : 2 000 tonnes

Attendu que nous avons reçu plusieurs soumissions qui se détaillent comme suit :

- Excavation Val-d'Or : 64 000,00 \$ plus les taxes ;
- Société d'Entreprises Générales Pajula Ltée : 83 450,00 \$ plus les taxes ;
- Hardy Concassage : 76 000,00 \$ plus les taxes ;
- Galarneau : 70 000,00 \$ plus les taxes ;

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la soumission d'Excavation Val-d'Or pour la fabrication de 10 000 tonnes de MG-20 au coût de 64 000,00 \$ plus les taxes.

2024-0402-079

**ENTENTE-CADRE DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE 2024**

- Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Vallée-de-l'Or est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2009 et en est à sa seconde révision ;

- Considérant que l'objectif 25 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie qui prévoit qu'il faut « Maintenir, entériner et revoir, au besoin, les ententes intermunicipales requises afin que la force de frappe revête un caractère optimal fixé après considération de l'ensemble des ressources disponibles à l'échelle régionale. » ;
- Considérant que la réalisation d'une telle entraide favorise équitablement les services aux citoyens concernés, la sécurité des citoyens et la protection des biens et du patrimoine sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or, incluant notre municipalité ;
- Considérant que l'objectif de l'entente est d'encadrer les modalités et les frais lors d'entraides entre les municipalités qui sont parties à la présente entente ;
- Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour l'entente intervenue afin qu'elle corresponde aux besoins actuels des municipalités et des villes ;
- Considérant qu'un projet d'entente cadre de coopération intermunicipale concernant la sécurité incendie 2024 a été produit et approuvé par les différents services de sécurité incendie visés par ladite entente, lequel a été transmis au conseil qui en a pris connaissance et s'en déclare satisfait ;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu :

- D'approuver l'Entente cadre de coopération intermunicipale concernant la sécurité incendie 2024 soumis et autoriser Mme Josseline Lepage, mairesse à signer celle-ci ;
- De transmettre la présente résolution à la MRC de La Vallée-de-l'Or ;
- D'autoriser Mme Josée Beauregard, directrice générale à signer tout document et prendre toute action nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

2024-0402-080

#### **FOND CULTUREL – DÉPÔT DE PROJET**

- Attendu que la Municipalité de Barraute désire déposer un projet au Fond Culturel de la MRC d'Abitibi afin d'avoir 70 % des coûts subventionnés ;
- Attendu que notre agente de développement local déposera un projet « Atelier de BD » afin d'offrir cette activité aux jeunes ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise Mme Joannie Champoux, agente de développement local à signer et déposer un projet « Atelier de BD » auprès du Fond Culturel de la MRC d'Abitibi afin d'aller chercher 70 % subventionné des coûts totaux du projet.

2024-0402-081

#### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – DÉPÔT DE PROJET**

- Attendu que la Municipalité de Barraute désire déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration auprès de notre députée d'Abitibi-Ouest ;
- Attendu que cette demande devra être envoyée avant le 8 avril 2024 ;
- Attendu que les membres du Conseil veulent déposer cette demande d'aide afin de nous aider à défrayer les coûts portés sur la réfection des ponceaux situés dans le rang 10 et le rang 4 Est ;

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Josée Beauregard, à déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration auprès de notre députée d'Abitibi-Ouest pour nous aider à défrayer les coûts engendrés par la réfection des deux ponceaux énumérés ci-haut.

2024-0402-082

**FOND LOCAL D'INITIATIVES COLLECTIVES (FLIC) – DÉPÔT DE PROJET**

Attendu que la Municipalité de Barraute en collaboration avec TTG et KG2 désire déposer un projet au Fond local d'initiatives collectives (FLIC) auprès de la MRC d'Abitibi ;

Attendu que notre agente de développement local déposera un projet afin de réaliser un carnaval familial estival de façon récurrente sur une période de trois (3) ans ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise Mme Joannie Champoux, agente de développement local à signer et à déposer un projet au Fond local d'initiatives collectives (FLIC) auprès de la MRC d'Abitibi et ce pour une période de trois (3) ans.

**VARIA**

Aucun sujet.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Avertir les travaux publics d'aller vérifier le chemin du Lac Fiedmont puisqu'un nivelage est nécessaire.

2024-0402-083

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Marie-Joëlle Desrosiers de lever la présente assemblée à 19 h 54.

---

Mme Josseline Lepage  
Mairesse

---

Mme Josée Beauregard  
Directrice générale